

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AVRIL 2012

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h17

Proposition d'ouverture.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que Maude Fortin et Guillaume Vézina soient respectivement présidente et secrétaire de l'Assemblée Générale.

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant:

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

0.5 Avis de motion

1. Positionnement

1.1 Interne

1.2 Externe

2. Procédures de clôture

2.1 Questions à l'exécutif

2.2 Varia

2.3 Levée

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Béatrice Venne

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 avril 2012.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

Déposé par Jonathan Berthiaume lors de l'Assemblée du 10 avril 2012 :

Que les cours de technique policière des trois années soient exclus de la grève à partir du mercredi 18 avril.

Déposé par Olivier Baskouni :

Que les finissants et finissantes en technique policière soient exclu-e-s de la grève.

Déposé par Basile Meynard :

Que la prochaine Assemblée Générale soit une Assemblée de reconduction de grève.

Déposé par Éloi Bérubé :

Qu'une Assemblée Générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant l'annonce du gel des frais de scolarité.

1. Positionnement

1.1 Interne

Que la SOGÉÉCOM revendique l'ouverture d'une période de trois (3) jours après la reprise des cours pour permettre aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent d'annuler en partie ou en totalité leur session.

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Thomas Davignon

Proposition d'amendement :

Qu'on ajoute à la fin de la proposition : «Que le conseil de grève soit chargé de cette négociation.»

Proposée par Thomas Nérisson

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Rejetée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Que l'on convoque une Assemblée Générale d'urgence avec le point «Exclusion des 3ième année en techniques policières de la grève».

Proposée par Olivier Pasquini

Appuyée par Maxime Gagnon

Adoptée à majorité

Considérant que les étudiantes et étudiants et les professeur-e-s du collège de Maisonneuve partagent non-seulement les mêmes objectifs pédagogiques et de formation citoyenne, mais aussi les mêmes conditions matérielles quotidiennes;

Que la SOGÉÉCOM fasse un front commun avec les professeur-e-s du collège pour que la reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles, comprenant notamment :

- *Le respect de la convention collective des professeur-e-s, sous réserve d'une volonté claire des professeur-e-s d'en déroger ;*
- *Le respect de la volonté des étudiants et étudiantes qui souhaitent, compte-tenu du contexte particulier, annuler sans pénalités une partie ou la totalité de leurs cours ;*
- *Une reprise qui ne serait pas interrompue une seconde fois par une période de vacances situé en plein milieu du nouveau calendrier.*

Proposée par Herman Goulet

Appuyée par Aurélie Belisle-Richard

Adoptée à majorité

Que la prochaine Assemblée Générale soient une Assemblée de reconduction.

Proposée par Basile Meynard

Appuyée par Louis Thérault

Rejetée à majorité

Considérant que les hors-cours en sport jouent un peu le rôle des centres d'aide dans les autres matières ;

Considérant que rouvrir les hors-cours permettrait aux personnes ayant le temps de le faire de s'entraîner en vue de la reprise des cours ;

Considérant qu'il serait injuste que des personnes qui participent à la grève à temps plein soient pénalisés en ne pouvant pas se préparer en vue de la reprise des cours ;

Considérant que l'administration demande la réouverture de l'ensemble des centres d'aide pour permettre d'accélérer le processus de reprise des cours ;

Que la SOGÉÉCOM revienne sur sa décision de laisser les hors-cours en sport se tenir lors de la grève ;

Que la SOGÉÉCOM exige qu'aucune activité académique, notée ou non, ne se tienne lors de la grève, mis à part les modalités votées précédemment.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à majorité des 2/3.

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la Démocratie VS la Tyrannie, précédée d'une présentation de 5 minutes de Simon.

Proposée par Simon XX

Appuyée par Jessica Ngané

Rejetée à majorité

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2012

Considérant que l'achat de licences de logiciels propriétaires au cégep dilapide des fonds qui pourraient servir à améliorer la qualité de l'enseignement ;

Considérant que cet argent se retrouve directement dans les poches de grandes entreprises comme Microsoft, qui travail à établir des monopoles dans leur domaine et à miner la qualité et la compatibilité des logiciels libres ;

Considérant que l'utilisation massive de ces logiciels par les étudiants et les étudiantes ainsi que pour des formations spécifique oblige souvent certains ou certaines à acheter ces logiciels ou à les pirater, encourageant ainsi leur prolifération ;

Considérant que cette utilisation imposée encourage une dépendance envers ces entreprises et contribue à affaiblir le développement des logiciels libres, et conséquemment leur qualité ;

Considérant le rôle émancipateur que devrait avoir l'éducation post-secondaire ;

Que la SOGÉÉCOM s'oppose à tout achat de logiciel propriétaire par le collège, dans la mesure où il existe une alternative crédible et fonctionnelle fournie par le monde du logiciel libre ;

Que la SOGÉÉCOM exige de l'administration, lorsque l'achat d'une licence est inévitable pour des raisons qui dépassent la juridiction du collège, qu'elle offre une alternative libre si elle existe et qu'elle mette en place des pressions concrètes et des mesures de soutien pour qu'une alternative libre soit implantée de manière absolue le plus rapidement possible.

Que la SOGÉÉCOM se positionne, de manière générale en faveur du développement du logiciel libre dans une perspective de démocratisation de l'informatique, ainsi qu'en défaveur de toute forme de développement du logiciel propriétaire.

Proposée par François Poitras

Appuyée par Mathieu B. Girard

Proposition dilatoire de question préalable

Proposée par Béatrice Venne

Appuyée par Charles XX

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM adopte la déclaration de l'Institut Simone-de-Beauvoir sur la hausse des droits de scolarité et l'impact sur les femmes.

Proposée par Béatrice Venne

Appuyée par Aurélie Belisle-Richard

Adoptée à l'unanimité

Proposition de plénière de 10 minutes sur l'éventuelle reprise des cours.

Proposée par Mathieu B.-Girard

Appuyée par Nicolas Nguyen

Adoptée à majorité

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2012

Que l'on rallonge la plénière de 10 minutes

Proposée par François Poitras

Appuyée par Audrey Anne-Chevrier

Adoptée à l'unanimité

Que l'on rallonge la plénière de 10 minutes

Proposée par Julien Thibault

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à majorité

1.2 Externe

Considérant la nécessité pour l'humanité de bénéficier d'un bassin large de recherches qui ne sont pas soumises à la main invisible du marché ;

Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur du financement de tout projet de recherche fondamentale ;

Que la SOGÉÉCOM encourage tout projet de recherche appliqué à visée sociale et non-mercantile.

Proposée par Herman Goulet

Appuyée par Aurélie Belisle-Richard

Proposition d'amendement :

Qu'on ajoute après «fondamentale» les mots «et projet artistique».

Proposée par Jacques-Yves Roy

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à l'unanimité

Considérant que la SOGÉÉCOM reconnaît le caractère anti-démocratique des Fédérations Étudiantes ;

Considérant néanmoins que nous n'avons pas le rapport de force pour négocier sans les Fédérations Étudiantes ;

Que la SOGÉÉCOM accepte que la CLASSE participe à la table de négociation conjointe avec les Fédérations Étudiantes.

Que la SOGÉÉCOM refuse cependant de diluer ses positions dans le but de créer l'illusion d'un « Front commun » avec les Fédérations Étudiantes.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM ne collabore pas avec les Fédérations Étudiantes, mais entretienne des liens avec toutes les associations étudiantes des cégeps et universités de la province.

Qu'advenant la nécessité de le faire, que toute collaboration avec les *Fédérations Étudiantes* soit préalablement approuvée en instance de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

Considérant qu'un droit est un droit pour toutes et tous, peu importe leurs pays d'origine ;

Que la SOGÉÉCOM reconnaisse que ses positions ne visent pas que les étudiant-e-s du Québec, mais bien toute la population du monde.

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à majorité

Que Louis-Philippe Véronneau fasse une présentation de 15 minutes sur les négociations avec la ministre et la création de la *commission des évaluations universitaires du Québec*.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

Considérant que les Assemblées Générales sont souveraines et démocratiques.

Que la SOGÉÉCOM dénonce toute tentative des administrations de bafouer les droits des étudiant-e-s en forçant le retour en classe malgré les votes en faveur de la grève.

Que la SOGÉÉCOM offre, autant que possible, son aide aux associations étudiantes touchées par des mesures forcées de retour en classe.

Proposée par Élois Bérubé

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

Considérant qu'à l'UQO, suite à l'entrée en vigueur de l'injonction forçant le retour en classe, des agents de la paix étaient présents dans l'Université et que les étudiant-e-s se sentaient épié-es.

Que, dans l'éventuelle imposition d'une injonction forçant la reprise des cours au CEGEP de Maisonneuve, que la SOGÉÉCOM s'oppose farouchement à la présence policière à l'intérieur du Collège, et ce, jusqu'à la fin de la validité de l'injonction.

Proposée par Julien Thibault

Appuyée par Nicolas Nuyen

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM dénonce le saccage du bureau de la ministre Beauchamp ;

Que la SOGÉÉCOM dénonce les menaces de mort à l'endroit des ministres ;

Que la SOGÉÉCOM dénonce les incidents survenues dans le métro le 16 avril 2012.

Proposée par Élois Bérubé

Appuyée par Frédéric Waddell

Proposition privilégiée de scinder en 3 partie.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2012

Document Public

Page 6 de 7

*Proposée par Alix Génier
Appuyée par Aurélie Belisle-Richard
Adoptée à l'unanimité*

Sur la première partie de la proposition principale :

«Que la SOGÉÉCOM dénonce le saccage du bureau de la ministre Beauchamp».

Rejetée à majorité

Sur la deuxième partie de la proposition principale :

«Que la SOGÉÉCOM dénonce les menaces de mort à l'endroit des ministres.».

Proposition d'amendement :

Qu'on retire de la proposition : «à l'endroit des ministres».

Proposée par Alexis XX

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

Qu'on remplace «menace de mort» par «menace de l'intégrité physique de toute personnes».

Proposée par Shawn Dean

Appuyée par Nicolas Nguyen

Rejetée à majorité

Retour sur la proposition principale (deuxième partie) telle qu'amendée :

Adoptée à majorité

Sur la troisième partie de la proposition principale :

«Que la SOGÉÉCOM dénonce les incidents survenues dans le métro le 16 avril 2012.»

Rejetée à majorité

2. Procédures de clôture

2.1 Questions à l'exécutif

Rien à signaler.

2.2 Varia

Rien à signaler.

2.3 Levée à 15h27

Proposée par Mathier B. Girard

Appuyée par Béatrice Venne

Adoptée à l'unanimité